

GAGNER LA BATAILLE DE L'AMNISTIE

« **M**ON mari m'annonce sa libération pour le 11 ou le 12 de ce mois... On va l'expédier directement en Algérie ».

La personne qui m'écrit ceci est une Française. Son mari, Algérien, était condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il est libre maintenant. On l'envoie en Algérie. Sa femme, qui avait cinq ans de prison, reste enfermée parce que Française. N'avons-nous rien à dire à cela ? N'avons-nous rien à dire quand on garde en prison MM. Leuti et Baudrillard, bien qu'on libère et place à la tête de l'Exécutif algérien M. Abderrahmane Farès, dont ils étaient les « complices » ? N'avons-nous rien à dire quand on laisse en prison les anti-colonialistes, quand on laisse en exil ceux qui ont refusé de se battre contre leurs frères algériens ? N'avons-nous rien à dire quand on amnistie les tortionnaires de Djamila Boupacha et les assassins de Maurice Audin ? Sommes-nous donc, nous, peuple de France, voués au seul rôle de béni-oui-oui du Général-Président quand il lui prend fantaisie de nous poser par référendum des questions sur lesquelles l'histoire a déjà répondu ? Ceux qui se révoltent devant le hautain arbitraire du pouvoir, ceux qui veulent parler et lutter pour la justice : pour l'amnistie aux hommes et femmes qui aidèrent le peuple algérien à conquérir sa dignité et son indépendance, pour le refus du pardon aux tortionnaires de Djamila ; et aux assassins d'Audin, ceux-là ne sont pas encore tout notre peuple. Mais ils sont déjà beaucoup : chrétiens ou incroyants, communistes, socialistes, syndicalistes, inorganisés, ils viennent des milieux les plus divers ;

certains sont encore sous l'influence des partis de la bourgeoisie. Ils ont en commun d'être humains. La répression atroce des manifestations algériennes du 17 octobre 1961 les a soulevés d'horreur. Ils ont suivi les corps des suppliciés du 8 février. Ils se trouveront, un peu plus tôt, un peu plus tard.

Mais pour ceux qui voient partir leurs frères algériens et demeurent enfermés, pour ceux qui sont en exil, le temps presse. Notre parti, par une résolution unanime de son Conseil national des 31 mars-1^{er} avril, s'est engagé lui aussi dans la bataille de l'amnistie. D'autres initiatives ont été prises : le Secours Populaire a lancé un appel ; le Groupe communiste a déposé une proposition de loi ; le Front de solidarité à la Révolution algérienne s'organise pour mener campagne. On parle aussi d'un nouveau « manifeste des 121 » qui ne serait en l'occurrence que la suite logique du premier et qui, sur le plan international, ne manquerait pas de faire quelque bruit. Tout cela est bel et bon. Il faut le faire mais le faire vite. Comment pourrions-nous jamais regarder en face ceux qui sortiraient, ceux qui sont en exil, si nous ne nous engageons pas, immédiatement et de toutes nos forces, dans la bataille pour l'amnistie à ceux qui ont refusé de combattre le peuple algérien, ou l'ont aidé dans sa lutte pour l'indépendance ?

Albert Roux.

P.S. — Un communiqué de l'agence de presse du G.P.R.A. du 15 avril souligne les conditions inhumaines de libération d'un grand nombre de prisonniers algériens. Contre cela aussi il faut agir — et agir vite.